

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 02 décembre 2020**

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) 2021

L'an deux mille vingt, le deux décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-trois septembre 2020, se réunit en session ordinaire, salle d'amphi au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 35 (dont 3 procurations) - 104 voix

Votants : 34 Pour soit 104 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP - VISIO
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP VISIO
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP - VISIO
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP - VISIO
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7^{ème} VP - VISIO
Mr Pierre ALLARD – 1 voix - VISIO
Mr Jean-Louis BACHELLERIE - 1 voix - VISIO
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix - VISIO
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO
Mr Francis COMBY – 1 voix - VISIO
Mr Pascal COSTE – (procurator donnée à Mme H. Rome) – 6 voix
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO
Mme Dominique DELPEUCH – 1 voix - VISIO
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix - VISIO
Mr Bruno FLEURY – 1 voix - VISIO
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix - VISIO
Mr Bertrand LABAR – (suppléant de Mr O. Mouveroux) – 1 voix - VISIO
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix - PRESENTIEL
Mr Jean-Claude LEBLOIS - 6 voix - VISIO
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix - VISIO
Mr Vincent LEONIE – (procurator donnée à JM BOST) - 2 voix
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr A. Faucher) – 1 voix - VISIO
Mr Thierry MUZETTE – (suppléant de Mr Lacouturière) – 1 voix - VISIO
Mr Christophe PATIER – 15 voix - VISIO
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix - VISIO
Mr Christian PRADAYROL - 2 voix - VISIO
Mr Philippe ROCHE - 2 voix - VISIO
Mme Valérie SIMONET – (procurator donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix
Mr Régis VAN NIEUWENHUYSE – (suppléant de Mr P. MOULIN) – 1 voix - VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix - PRESENTIEL
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Président de la CC POL
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Président Département Corrèze
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Conseillère Communautaire CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président de la CC POL
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Bénévent Grand Bourg
Conseiller communautaire CC ELAN
Président Département Haute-Vienne
Président de la CC Briance Combade
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire CC Noblat
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Présidente du Département de la Creuse
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val Dordogne
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry GAILLARD – (et son suppléant) – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Jean-Marie HARRY – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-François LABBAT (et son suppléant) – 1 voix
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) - 2 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Président CC Pays Sostranien
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un passage obligé pour construire le budget primitif 2021.

Pour rappel le DOB doit faire l'objet d'un vote et il doit être effectué dans un **déla**i de deux mois maximum **avant le vote du budget**.

Le **rapport d'activité 2020** et les **objectifs 2021** seront détaillés lors du vote du budget 2021.

Présentation des Orientations budgétaires 2021

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les orientations budgétaires 2021 sur la section de fonctionnement du budget principal s'inscrivent dans un contexte d'une hausse des dépenses, liées principalement au poste « dotations aux amortissements » et d'une baisse très significative des recettes « participations financières de fonctionnement des conventions d'investissement des opérations de montée en débit ».

Hors « dotations aux amortissements », les dépenses de fonctionnement vont **ba**isser de 1% -15K€ comparativement au budget 2020.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

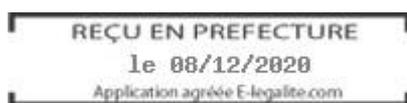
Pour rappel :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2020	BP 2019	% Evol BP 19/20	CA 2019	CA 2018	CA 2017	CA 2016
011 (Charges à caractère général)	305 343,00 €	323 341 €	-6%	319 983 €	316 753 €	456 663 €	340 515 €
012 (Charges de personnel)	510 000,00 €	512 906 €	-1%	501 018 €	421 022 €	300 795 €	239 576 €
014 (Atténuations de produits)		0 €	0%	0 €			
65 (Autres charges de gestion courante)	180 550,00 €	732 061 €	-75%	729 373 €	414 824 €	432 288 €	308 105 €
66 (Charges financières)	67 850,14 €	78 646 €	-14%	73 949 €	62 878 €	60 935 €	49 791 €
67 (Charges exceptionnelles)	590 000,00 €	25 000 €	2260%	24 817 €	14 199 €	14 824 €	9 428 €
022 (Dépenses imprévues)	0,00 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 653 743,14 €	1 671 954 €	-1%	1 649 141 €	1 229 676 €	1 265 505 €	947 415 €
DEPENSES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections)	999 635,00 €	943 296 €	6%	848 514 €	533 659 €	291 396 €	243 986 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	999 635,00 €	943 296 €	6%	848 514 €	533 659 €	291 396 €	243 986 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 653 378,14 €	2 615 250 €	1%	2 497 655 €	1 763 335 €	1 556 901 €	1 191 401 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Les charges à caractère général 2021 s'inscrivent dans un contexte de continuité.

Il est proposé d'inscrire la même enveloppe que celle de 2020 à savoir **305K€**.



CHARGES DE PERSONNEL :

Le syndicat est désormais à effectif constant, **8 Equivalents Temps Plein (ETP)** titulaires. Les charges de personnel vont évoluer au gré des évolutions de carrière des agents soit une hausse de **+2%**.

Il est proposé d'inscrire une enveloppe de **520K€**.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE / CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Les charges de gestion courantes et exceptionnelles s'inscrivent elles aussi dans un contexte de stabilité.

Elles recouvrent principalement :

- les redevances versées à Orange pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, appuis aériens) concernant les opérations de MED et les raccordements de sites prioritaires. **170K€** sont prévus pour 2021 comme en 2020.
- les contributions versées à AXIONE LIMOUSIN, dans le cadre du **contrat de concession**, pour remise en affermage des infrastructures **MED 1** (SDAN Pilote - **Avenant 29** – 66 opérations de Montée en Débit et 13 opérations d'opticalisation de NRA – 241K€ par an) et **MED 2** (Axe 2 bis - **Avenant 39** – 105 opérations de Montée en Débit et 15 opérations d'opticalisation de NRA – 300K€ par an). A noter que ces contributions annuelles sur chacun des avenants sont révisées au 1^{er} Septembre de chaque année par application d'un coefficient de révision de prix (index travaux publics). **570K€** sont prévus pour 2021 comme en 2020.
- les pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossier de Fin de Travaux dans les délais. Sur sollicitation de DORSAL, elles sont ensuite remboursées par Bouygues Energie et Services. **20K€** sont prévus pour 2021 comme en 2020.

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux intérêts **du dernier emprunt** en cours.

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/20	TOTAL ECHEANCE 2021	CAPITAL 2021	INTERETS 2021	Échéance	Taux	Terme
Caisse Epargne (18 ans) - 1ère échéance en 2007 Terme en Juin 2024	1 932 066,20 €	576 163,39 €	158 689,84 €	135 700,92 €	22 988,92 €	01/06/2020	3,99%	2024
Crédit Agricole (10 ans) - 1ère échéance en 2010 Terme en Juin 2019	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		3,90%	2019
Caisse Epargne (10 ans) - 1ère échéance en 2011 Terme en Juillet 2020	125 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25/07/2020	3,46%	2020
TOTAL	2 307 066,20 €	576 163,39 €	158 689,84 €					
TOTAL imputation 1641				135 700,92 €				
TOTAL imputation 66111					22 988,92 €			

Intérêts ligne de trésorerie :

La précédente ligne de trésorerie de 4M€ a été intégralement remboursée avant l'échéance (coût total 33,9K€ dont 24,09K€ de charges d'intérêts). Si à ce stade, il n'est pas nécessaire d'en mobiliser une nouvelle, une enveloppe de prévoyance de **20K€** est inscrite.

Au total, les **charges financières baisseront de 36% -25K€**.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Le montant HT des opérations terminées (=108) en 2020 s'élève à 12,2M€ soit un amortissement 2020 supplémentaire évalué à **312K€**.

Le montant total des amortissements du budget 2021 est évalué à **1,236M€** (hausse de **25%** par rapport à 2020).

Au total, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement vont augmenter en 2021 de 8% soit + 219K€, sous l'effet principalement du poste d'amortissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Pour rappel :

FONCTIONNEMENT							
RECETTES REELLES							
	BP 2020	BP 2019	% Evolution BP 19/20	CA 2019	CA 2018	CA 2017	CA 2016
002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	119 524,66 €	206 333,90 €	-42%		896 869 €	741 471 €	628 736 €
74 (dotations, subventions, participations)	1 169 789,48 €	1 150 683 €	2%	1 049 978 €			
75 (autres produits de gestion courante)	261 743,00 €	181 000 €	45%	268 992 €	174 849 €	104 425 €	72 128 €
13 (Subventions d'équipements)	0,00 €	0 €		0 €	0 €	0 €	1 329 €
77 (Produits exceptionnels)	20 000,00 €	15 000 €	33%	45 300 €	2 241 €	9 433 €	10 220 €
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 571 057,14 €	1 553 017 €	1%	1 364 269 €	1 073 960 €	855 330 €	712 414 €
RECETTES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 082 821,00 €	1 062 233 €	2%	1 046 576 €	751 360 €	567 605 €	408 041 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 082 821,00 €	1 062 233 €	2%	1 046 576 €	751 360 €	567 605 €	408 041 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 653 878,14 €	2 615 250 €	1%	2 410 845 €	1 825 320 €	1 422 935 €	1 120 455 €

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :

Les autres produits de gestion courante concernent le versement de **redevances annuelles** :

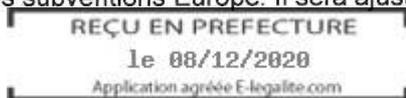
- par **AXIONE LIMOUSIN**, au titre :
 - o des frais de contrôle dans le cadre du contrat de concession, **36K€**
 - o d'affermage dans le cadre des différents avenants d'affermage, **30K€**
- par **ORANGE** :
 - o d'utilisation du réseau DORSAL (redevances PRM pour 171 sites en service), **192K€**

Dans la continuité du budget 2020, il est proposé d'inscrire une enveloppe de **258,4K€**.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : « Quote-part de subventions virée au compte résultat »

Le montant HT des subventions reçues en 2020 sur le compte 13, arrêté à fin Novembre 2020, s'élève à 3,9M€ soit un amortissement 2020 supplémentaire évalué à 100K€. Le montant total des amortissements du budget 2021 est évalué à **1,19M€** (hausse de 10% par rapport à 2020).

Ce montant peut évoluer, à ce stade, car le Syndicat attend encore de recevoir sur l'exercice budgétaire 2020 des subventions Europe. Il sera ajusté au moment du vote du budget.



M

AUTRES RECETTES :

Sont comptabilisés dans les autres recettes :

- **les remboursements** par BOUYGUES ENERGIE SERVICES **des pénalités** facturées par Orange à Dorsal pour retard de commande. **20K€** sont prévues pour 2021 comme en 2020.
- le solde des **contributions financières de fonctionnement** versées par les EPCI et les communes membres associés dans le cadre des opérations de montée en débit.

137K€ ont été inscrits sur le budget 2020. L'intégralité de ces soldes ont été demandés sur l'exercice budgétaire 2020. A ce titre, **aucune de ces recettes ne peuvent être inscrites en 2021**

- **l'inscription de 28K€** au titre de la valorisation comptable de la mise à disposition à titre gratuit des locaux de GAIA conformément à la convention d'occupation signée avec la Région Nouvelle Aquitaine.

Au global, le montant des recettes, hors contributions statutaires et report, à inscrire en 2020 sur la section de fonctionnement va s'élever à 1,49M€ € contre 1,52M€ soit une **baisse de 2% (-37K€)**.

A préciser que le résultat de l'exercice 2020 sur la section de fonctionnement n'est pas connu au moment du présent Débat d'Orientation Budgétaire.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES :

Au final, au vu des éléments cités plus haut (+8% en dépenses et -2% en recettes hors contributions et report) la base d'équilibre sur le budget de fonctionnement du budget principal, qui permet de calculer la **contribution financière** des membres, **va augmenter** de manière significative entre **+ 16% et 20%**.

Elle sera précisée au moment du vote du budget après affectation du résultat de l'exercice 2020.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les orientations budgétaires 2021 sur la section d'investissement du budget principal sont marquées par une baisse importante en volume des dépenses (environ 400 opérations du SDAN, études et travaux, raccordements de sites et Montée en Débit ont toutes été payées) et des recettes (la quasi-totalité des titres « solde financeurs » ont été émis).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

	BP 2020	BP 2019	% Evol BP 19/20	CA 2019	CA 2018	CA 2017	CA 2016
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	3 526 264,78 €	2 882 305,87 €	22%				
20 (immobilisations incorporelles)	119 500,00 €	178 900 €	-33%	47 081 €	2 706 480 €	1 678 800 €	0 €
204 (subventions d'équipements versées)	34 000,00 €	26 979 €	26%	28 383 €	5 420 €	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)	8 000,00 €	4 505 000 €	-100%	3 514 545 €	3 984 €	1 920 €	4 315 €
23 (Immobilisations en cours - RAR)	4 488 098,71 €	4 526 348 €	-1%	2 555 483 €	11 544 426 €	14 797 996 €	10 046 265 €
13 (Subventions d'équipements)	623 280,31 €	0 €	0%	662 960 €	0 €	0 €	9 954 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	142 995,20 €	162 987 €	-12%	162 987 €	158 172 €	153 542 €	149 090 €
26 (Participations et créances rattachées)	1 125 000,00 €	1 500 000 €	-25%	1 125 000 €	1 457 142 €	728 571 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 067 139,00 €	13 782 520 €	-27%	8 096 440 €	15 875 624 €	17 360 829 €	10 209 623 €

DEPENSES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	1 082 821,00 €	1 062 232	2%	1 046 576	751 360 €	567 605 €	408 041 €
041 (Opérations patrimoniales)	2 993 520,00 €	5 485 713	-45%	2 894 488	0 €	2 453 379 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 076 341,00 €	6 547 945 €	-38%	3 941 064 €	751 360 €	3 020 984 €	408 041 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 143 480,00 €	20 330 465 €	-30%	12 037 504 €	16 626 984 €	20 381 813 €	10 617 664 €
--	------------------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chap 20) / SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS
VERSEES (chap 204) / IMMBILISATIONS CORPORELLES (chap 21) :**

Sont concernées principalement :

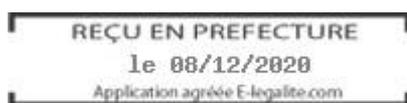
- CHAP 20 : les dépenses relatives aux Droits d'Usages IRU dans le cadre de l'offre NetCity (1 conventions avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne à hauteur de 755K€) et celles relatives au Droit d'Usage ENEDIS et AODE restant à payer sur les opérations de MED2. Une enveloppe est aussi prévue pour changer le logiciel de convocations des élus / gestion des délibérations du Syndicat. Il est proposé d'inscrire sur ce chapitre **769,5K€**
- CHAP 204 : les dépenses relatives au programme d'**inclusion numérique** (Internet pour tous pour au moins 3Mbit/s) fondé sur la mobilisation et la mise à disposition de technologie d'accès Internet alternatives telles que la boucle locale radio (confié à Axione Limousin dans le cadre de l'avenant 33) et le satellite (géré par le Syndicat). Il est proposé d'inscrire sur ce chapitre **28K€**
- CHAP 21 : les dépenses relatives à l'achat de mobilier et de matériel informatique (1 nouvel ordinateur ...). Il est proposé d'inscrire sur ce chapitre **4K€**.

IMMOBILISATIONS EN COURS (chap 23) :

- Seront inscrites ici les dépenses prévisionnelles des opérations de travaux de raccordement de sites programmées et à venir dans le cadre du nouveau marché de travaux « réalisation d'études et de travaux pour des infrastructures de communication électronique » notifié à AXIONE SAS en Mars 2020. Une enveloppe de **200K€** est prévue à cet effet. A préciser que les opérations programmées dans ce marché impactent aussi les 3 budgets annexes.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (chap 16) :

Seront inscrites les dépenses en capital de l'emprunt en cours soit **135K€**



PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES (chap 26) :

Seront inscrits les crédits relatifs à l'augmentation du capital social de la **SPL NATHD** (conformément au plan de financement adopté dans la délibération 676 du 28/06/2019) soit **1.125M€**.

OPERATIONS D'ORDRE (chap 40) et (chap 41) :

Sont concernés :

- **CHAP 40** : les amortissements des subventions d'équipement (articles 139). **1,182M€** sont ainsi prévus sur ce chapitre.
- **CHAP 41** : au titre du régime de droit à déduction de TVA par le biais du délégataire, les remboursements de TVA sur les opérations listées dans les avenants signés avec AXIONE LIMOUSIN. **42K€** seront inscrits sur ce chapitre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

	BP 2020	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019	CA 2018	CA 2017	CA 2016
001 (résultat reporté - Excédent d'Investissement)	0,00 €	0 €					
13 (subvention d'investissement)	7 156 805,00 €	5 201 456 €	38%	2 387 299 €	11 324 039 €	13 005 121 €	6 063 667 €
20 (Immobilisations incorporelles)	0,00 €	0 €		1 080 €	1 678 800 €	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)	0,00 €	5 400 000 €	-100%	4 433 079 €			
23 (immobilisations en cours)	0,00 €	0 €		120 310 €	7 626 €	12 872 €	0 €
27 (Autres immobilisations financières)	2 993 520,00 €	3 300 000 €	-9%	708 775 €	0 €	2 453 379 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 150 325,00 €	13 901 456 €	-27%	7 650 543 €	13 010 465 €	15 471 371 €	6 063 667 €

RECETTES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	999 635,00 €	943 296 €	6%	848 514 €	533 659 €	291 396 €	243 986 €
041 (Opérations patrimoniales)	2 993 520,00 €	5 485 713 €	-45%	2 894 488 €	0 €	2 453 379 €	0 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 993 155,00 €	6 429 009 €	-38%	3 743 002 €	533 659 €	2 744 774 €	243 986 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 143 480,00 €	20 330 465 €	-30%	11 393 545 €	13 544 124 €	18 216 146 €	6 307 652 €
--	------------------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------	--------------------

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chap 13) :

La quasi-intégralité des demandes de solde auprès des financeurs sur les conventions des opérations SDAN Pilote et Axe2 bis ont été demandées et versées sur l'exercice 2020.

Pour information, récapitulatif ci-dessous des fonds perçus :

- o Bloc Europe = LEADER (2.8M€) et FEDER (470K€),
- o Bloc Collectivités = 1.5M€

Seront inscrits en 2021 en recettes d'investissement :

- Les soldes restants à percevoir sur les opérations du SDAN à savoir :
 - o Bloc Etat, fonds FSN à hauteur de 600K€ hors prime supra-départementale
- les avances/ acomptes/solde des opérations de raccordements de sites votées en Conseil Syndical

A préciser que depuis le mois de Juin 2020, ces opérations ne font plus l'objet de délibération de financement spécifique.

-3^{ème} acompte relatif à l'augmentation du capital de la SPL NATHD conformément aux modalités de versement des conventions signées avec la Région Nouvelle Aquitaine et les Conseils Départementaux.

Il est néanmoins probable que l'appel de fonds de 2021 ne soit **pas appelé** par la SPL NATHD.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chap 27) / OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) / OPERATIONS D'ORDRE (chap 40).

Concernent des régularisations comptables comme indiqué plus haut :

- sur les remboursements de TVA AXIONE LIMOUSIN (articles 2762 et 21538), **42K€**
- sur les dotations aux amortissements (articles 281), soit une inscription de **1,2M€**

BUDGETS ANNEXES

Les 3 budgets annexes 2021 seront marqués par les éléments ci-dessous :

En fonctionnement :

- dépenses :

- Hausse importante des frais **GC ILBLO ORANGE** du fait de la montée en charge du déploiement FttH sur les 3 territoires et de l'augmentation du tarif annuel fixé par l'ARCEP,
- Début de l'amortissement de l'avenant 36 IRU AXIONE LIMOUSIN

- recettes :

- Hausse significative des redevances perçues par la SPL NATHD et en particulier, la **redevance de co-financement Rd2** du fait du passage du mode location au mode IRU des opérateurs FREE (Septembre 2020) et ORANGE (Janvier 2021),
- Apport de ressources exceptionnelles apportées par ORANGE au titre des **remboursements des appuis aériens**.

Ces recettes prévisionnelles seront suffisantes à la fois pour couvrir les dépenses sur les 3 budgets annexes mais aussi **pour affecter l'excédent en section d'investissement**.

A ce titre, les contributions statutaires des membres ne seront pas appelées sur l'exercice budgétaire 2021 sur les 3 budgets annexes.

En investissement :

-dépenses :

- la fin des marchés des travaux sur le jalon 1 :
 - Département 19 : Mai 2021 pour le lot 1, juin 2021 pour les lots 2 et 3
 - Département 23 : Juin 2021
 - Département 87 : Juin 2021
- le début du marché jalon 2 Haute-Vienne / Creuse

- recettes :

- Année de solde des conventions « collectivité »
- 2 versements de fonds FSN (Février/Août)
- Un 3ème acompte FEDER
- Reconduction pour 1 an du prêt « avance FSN »

BUDGET ANNEXE CORREZE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Pour rappel :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES REELLES					
	BP 2020	BP 2019	% Evolution BP 19/20	CA 2019	CA 2018
011 (Charges à caractère général)	2 000 €	34 654 €	-94%	32 607 €	5 000 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €		0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	399 392 €	252 301 €	58%	109 910 €	1 435 €
66 (Charges financières)	370 166 €	321 494 €	15%	321 493 €	24 542 €
67 (Charges exceptionnelles)	15 000 €	0 €		0 €	
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €		0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	786 558 €	608 449 €	29%	464 011 €	30 977 €
DEPENSES D'ORDRE					
042 (transfert entre sections)	0 €	0 €		0 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €		0 €	0 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	786 558 €	608 449 €	29%	464 011 €	30 977 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent les **taxes** susceptibles d'être versées à la DDFIP (redevance archéologique, taxe d'aménagement, taxe foncière sur les NRO) et aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : RODP) – montant 2021 estimé = **10K€**.

S'y ajoutent les frais de gestion à versés à la Banque Postale au titre de la reconduction de l'emprunt « Avance FSN » pour un an soit **16,6K€**.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

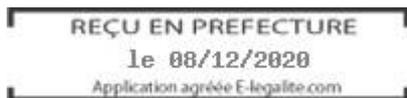
Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à **Orange**, estimés en 2021 à **700K€**.

Ces redevances versées à Orange pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens) vont augmenter mécaniquement sous l'effet de l'avancée du projet et des évolutions du tarif fixé annuellement par l'ARCEP.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance** à SNCF Réseau et VINCI AUTOROUTE lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF ou le domaine autoroutier – montant 2021 estimé à **2K€**

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts des 3 emprunts long-terme** et de l'**emprunt court terme « avance FSN »** reconduit pour une année supplémentaire.



Au vu des tableaux d'amortissements, le montant total des intérêts 2021, sur les emprunts long-terme, à payer sur le BA 19 est de **278K€**, répartis comme suit :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/20	TOTAL ECHEANCE 2021	CAPITAL 2021	INTERETS 2021
Banque Postale_Emprunt 5M€ 20 ans_Août 2018 MON521706EUR	5 000 000,00 €	4 500 000,00 €	317 328,13 €	250 000,00 €	67 328,13 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre 2018 MON524312EUR_contrat 10M€	10 000 000,00 €	9 250 000,00 €	640 318,75 €	500 000,00 €	140 318,75 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre MON524307UR_Contrat 5M€	5 000 000,00 €	4 625 000,00 €	320 159,38 €	250 000,00 €	70 159,38 €
TOTAL Prêt LT - Prise en charge CD 19	20 000 000,00 €	18 375 000,00 €	1 277 806,26 €	1 000 000,00 €	277 806,26 €

S'agissant du prêt « avance FSN », d'un montant total de 44,6M€, il est **reconduit** pour un an supplémentaire (remboursable initialement en janvier 2021) aux mêmes conditions que le contrat initial.

Pour rappel, il concerne les territoires de la Corrèze et de la Creuse. Le taux de répartition, entre le BA19/23 des frais et charges d'intérêt est respectivement de 74,68% et 25,32%.

Soit pour le BA19 :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté part Dpt 19	TOTAL ECHEANCE 2021	INTERETS 2021
Banque Postale - Emprunt 2 ans Av FSN_Part 19_LBP-00004429_Contrat 44,6M€	33 308 223 €	76 608,91 €	76 608,92 €
TOTAL prêt Avance FSN - part CD 19	33 308 223 €	76 608,91 €	76 608,92 €

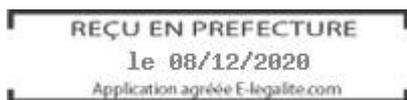
CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Les charges exceptionnelles concernent les dépenses de pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossier de Fin de Travaux dans les délais.

Sur sollicitation de DORSAL, elles sont ensuite remboursées par les prestataires du marché de travaux. **25K€** sont prévus pour 2021.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Des dotations aux amortissements, au titre du contrat IRU Avenant 36, seront budgétés ainsi que toutes les opérations de travaux complémentaires (extension de réseaux, création de génie civil supplémentaire, déplacement d'ouvrage...) terminées en 2021. Une enveloppe de 260K€ est réservée à cet effet.



VIREMENT A LA SECTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chap 023) :

Le montant prévisionnel des recettes attendu est supérieur à celui des dépenses, il est proposé de basculer cet excédent de fonctionnement en recettes d'investissement soit un virement estimatif d'environ **6M€**.

Ce montant sera précisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 et une fois les recettes exceptionnelles Orange mieux évaluées.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Pour rappel :

FONCTIONNEMENT					
RECETTES REELLES					
	BP 2020	BP 2019	% Evolution BP 19/20	CA 2019	CA 2018
002 (résultat reporté)	144 437,41 €	68 152,72 €	112%		
74 (dotations, subventions, participations)	618 251 €	540 296 €	14%	540 295 €	99 129 €
75 (autres produits de gestion courante)	23 870 €	0 €			0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €				
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €			
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	786 558 €	608 449 €	29%	540 295 €	99 129 €
RECETTES D'ORDRE					
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €	0 €		0 €	0 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €			0 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	786 558 €	608 449 €	29%	540 295 €	99 129 €

S'agissant des recettes de fonctionnement, comme précisé plus haut, elles seront composées principalement de 2 ressources :

-les recettes versées par la **SPL NATHD** soit conformément au plan d'affaire actualisé de la SPL :

- o Redevance fixe R1, évaluées à **41K€**
- o Redevances co-financement Rd2, évaluées à **5,2M€**

-les remboursements par **ORANGE** des appuis aériens : estimées au vu des remontées des constructeurs sur le nombre de poteaux Orange remplacés soit un montant prévisionnel maximum d'environ **2M€**.

Ces 2 recettes permettent de compenser les dépenses **sans appel à contribution des membres** et de reverser l'excédent en section d'investissement comme précisé plus haut (chap 023).

Il y par ailleurs, par effet de neutralisation avec les dépenses, **les remboursements** effectués par les prestataires du marché du travaux **des pénalités** facturées par Orange à Dorsal pour retard de commande. **25K€** sont prévues pour 2021.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES REELLES					
	BP 2020	BP 2019	% Evolution BP 19/20	CA 2019	CA 2018
20 (immobilisations incorporelles)	1 855 000 €	2 411 467 €	-23%	1 802 268 €	1 723 000 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	0 €		0 €	
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €		0 €	
23 (Immobilisations en cours)	78 237 835 €	89 935 621 €	-13%	31 058 091 €	1 980 739 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €		0 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	1 000 000 €	875 000 €	14%	875 000 €	
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	0 €			
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	81 092 835 €	93 222 088 €	-13%	33 735 358 €	3 703 739 €
DEPENSES D'ORDRE					
040 (Transfert entre sections)	0 €	- €		0 €	0 €
041 (Opérations patrimoniales)	3 300 000 €	150 000 €	2100%	24 206 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 300 000 €	150 000 €	21 €	24 206 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	84 392 835 €	93 372 088 €	-10%	33 759 564 €	3 703 739 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chap 20) :

Seront inscrites :

- Les dépenses liées au **droit d'Usage** :
 - o ENEDIS et AODE : nombre de supports * prix unitaire actualisé - Montant estimé 2021 : **300K€.**

IMMOBILISATIONS EN COURS (chap 23) :

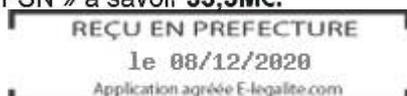
Seront inscrites :

- Les dépenses des **marchés de travaux** des titulaires du marché et des **opérations connexes** liées (AMO technique, marchés CSPS et amiante, Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF, raccordements, effacement de réseaux, stockage poteaux Orange).

Montant estimé total = **56M€**

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (chap 16) :

Seront inscrites les dépenses en capital des 2 emprunts long-terme en cours ; soit selon le tableau cité plus haut, un montant de **1M€** ; ainsi que la part BA19 du remboursement du contrat initial du prêt « Avance FSN » à savoir **33,3M€.**



m

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette dépense d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 2315) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fttth. **2,24M€** sont prévus à cet effet.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

INVESTISSEMENT					
RECETTES REELLES					
	BP 2020	BP 2019	% Evolution BP 19/20	CA 2019	CA 2018
001 (résultat reporté)	64 182 409,63 €	22 402 222,16 €	187%		
13 (subvention d'investissement)	11 245 596 €	14 424 501 €	-22%	19 120 280 €	9 099 490 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €	48 308 223 €	-100%	48 308 223 €	5 000 000 €
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	5 664 830 €	8 087 142 €	-30%	8 087 043 €	12 006 471 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	81 092 835 €	93 222 088 €	-13%	75 515 546 €	26 105 961 €
RECETTES D'ORDRE					
040 (Transfert entre sections)	0 €	0 €		0 €	0 €
041 (Opérations patrimoniales)	3 300 000 €	150 000 €	2100%	24 206 €	0 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 300 000 €	150 000 €		24 206 €	0 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	84 392 835 €	93 372 088 €	-10%	75 539 752 €	26 105 961 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chap 13) :

Sont comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions signées :

- La demande de 5% de solde de la **Région Nouvelle Aquitaine** à hauteur de 2M€ (clé de répartition BA 19 = 65,72%),
- Un 3^{ème} acompte **FEDER** à hauteur de 2M€ (porte sur le lot 2 du marché 19),
- Un 4^{ème} et dernier versement « remboursement du capital des emprunts long-terme » du **Conseil Département de la Corrèze** à hauteur de 1M€.
- 2 versements **FSN** (Février / Août) évalué au total à **32M€**

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (chap 16) :

Sont comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions signées, le solde des conventions d'avance remboursable signées avec les EPCI de la Corrèze, pour montant estimé de **2,68M€** (compte 168758) et la part BA19 de la reconduction du prêt « Avance FSN » à savoir **33,3M€** (compte 1641).

OPERATIONS D'ORDRE (chap 40).

Concernent des régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (articles 281) soit un montant de **260K€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette recette d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 238) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fthh. **2,243M€** sont prévus à cet effet.

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chap 021) :

L'excédent de fonctionnement d'environ **6M€** comme indiqué plus haut est viré en recettes d'investissement sur chapitre 021.

BUDGET ANNEXE CREUSE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

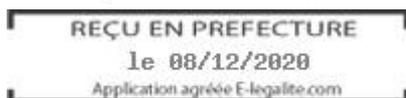
Pour rappel :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2020	BP 2019	CA 2019	CA 2018
011 (Charges à caractère général)	2 000 €	12 646 €	11 799 €	0 €
012 (Charges du personnel)		0 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	101 948 €	66 515 €	39 678 €	61 €
66 (Charges financières)	120 534 €	124 504 €	124 504 €	0 €
67 (Charges exceptionnelles)	3 000 €	0 €	0 €	0 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	227 482 €	203 665 €	175 980 €	61 €
DEPENSES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections)	0 €	250 735 €	0 €	0 €
023 (Virement à la section d'investissement)				
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	250 735 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	227 482 €	454 400 €	175 980 €	61 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent les **taxes** susceptibles d'être versées à la DDFIP (redevance archéologique, taxe d'aménagement, taxe foncière sur les NRO) et aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : RODP) – montant 2021 estimé = **10K€**

S'y ajoutent les frais de gestion à versés à la Banque Postale au titre de la reconduction de l'emprunt « Avance FSN » pour un an soit **5,6K€**



AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à **Orange**, estimés en 2021, sur le BA23, à **240K€**.

Ces redevances versées à Orange pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens) vont augmenter mécaniquement sous l'effet de l'avancée du projet et des évolutions du tarif fixé annuellement par ARCEP.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – montant estimé à **1K€**.

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts de l'emprunt long-terme** et de l'**emprunt court terme « avance FSN »** reconduit pour une année supplémentaire.

Au vu du tableau d'amortissement ci-dessous, le montant total des intérêts 2021 à payer, au titre de l'emprunt long-terme, sur le BA 23 est de **91,1K€**.

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/20	TOTAL ECHEANCE 2021	CAPITAL 2021	INTERETS 2021
Banque Postale_Emprunt 5M€ 30 ans_Novembre 2018 MIN521711EUR	5 000 000,00 €	4 708 333,31 €	257 829,18 €	166 666,68 €	91 162,50 €
TOTAL Prêt LT	5 000 000,00 €	4 708 333,31 €	257 829,18 €	166 666,68 €	91 162,50 €

S'agissant du **prêt « avance FSN »**, d'un montant total de 44,6M€, il est **reconduit** pour un an supplémentaire (remboursable initialement en janvier 2021) aux mêmes conditions que le contrat initial.

Pour rappel, il concerne les territoires de la Corrèze et de la Creuse. Le taux de répartition, entre le BA19/23 des frais et charges d'intérêts est respectivement de 74,68% et 25,32%.

Soit pour le BA 23, **26K€**.

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté part Dpt 23	TOTAL ECHEANCE 2021	CAPITAL 2021	INTERETS 2021
Banque Postale - Emprunt 2 ans Av FSN_Part 19_LBP-00004429_Contrat 44,6M€	11 291 777,00 €	25 971,09 €	0,00 €	25 971,09 €
TOTAL prêt Avance FSN - Dpt 23	11 291 777,00 €	25 971,09 €		25 971,09 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Les charges exceptionnelles concernent les dépenses de pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossier de Fin de Travaux dans les délais.

Sur sollicitation de DORSAL, elles sont ensuite remboursées par les prestataires du marché de travaux. **6K€** sont prévus pour 2021.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Des dotations aux amortissements, au titre du contrat IRU Avenant 36, seront budgétés ainsi que toutes les opérations de travaux complémentaires (extension de réseaux, création de génie civil supplémentaire, déplacement d'ouvrage...) terminées en 2021. Une enveloppe de **250,7K€** est réservée à cet effet.

VIREMENT A LA SECTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chap 023) :

Le montant prévisionnel des recettes attendu est supérieur à celui des dépenses, il est proposé de basculer cet excédent de fonctionnement en recettes d'investissement soit un virement estimatif d'environ **2,3M€**.

Ce montant sera précisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 et une fois les recettes exceptionnelles Orange mieux évaluées.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Pour rappel :

FONCTIONNEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2020	BP 2019	CA 2019	CA 2018
002 (résultat reporté)	28 101,71 €	7 260,26 €		
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)				7 322 €
74 (dotations, subventions, participations)	190 383 €	196 405 €	196 404 €	0 €
75 (autres produits de gestion courante)	8 997 €	0 €	417 €	0 €
13 (Subventions d'équipements)		0 €		0 €
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €		
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	227 482 €	203 665 €	196 821 €	7 322 €
RECETTES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €		0 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	227 482 €	203 665 €	196 821 €	7 322 €

S'agissant des recettes de fonctionnement, comme précisé plus haut, elles seront composées principalement de 2 ressources :

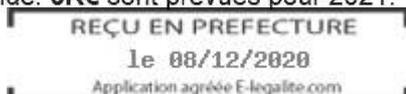
-les recettes versées par la **SPL NATHD** soit conformément au plan d'affaire de la SPL :

- o Redevance fixe R1, évaluées à **15,1K€**
- o Redevances co-financement Rd2, évaluées à **1,95M€**

-les remboursements par **ORANGE** des appuis aériens : estimées au vu des remontées des constructeurs sur le nombre de poteaux Orange remplacés soit un montant prévisionnel de **900K€**.

Ces 2 recettes permettent de compenser les dépenses **sans appel à contribution des membres** et de reverser l'excédent en section d'investissement comme précisé plus haut (Chap 023).

Il y par ailleurs, par effet de neutralisation avec les dépenses, **les remboursements** effectués par le prestataire du marché du travaux **des pénalités** facturées par Orange à Dorsal pour retard de commande. **6K€** sont prévues pour 2021.



SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2020	BP 2019	CA 2019	CA 2018
20 (immobilisations incorporelles)	1 776 500 €	1 808 807 €	1 746 120 €	1 723 000 €
204 (subventions d'équipements versées)		0 €	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)		0 €	0 €	0 €
23 (Immobilisations en cours)	24 534 678 €	22 196 676 €	4 437 573 €	1 035 063 €
13 (Subventions d'équipements)		0 €	0 €	0 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	166 667 €	166 667 €	166 667 €	0 €
26 (Participations et créances rattachées)		0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	26 477 845 €	24 172 150 €	6 350 359 €	2 758 063 €
DEPENSES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0 €	- €	0 €	0 €
041 (Opérations patrimoniales)	895 000 €	- €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	895 000 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	27 372 845 €	24 172 150 €	6 350 359 €	2 758 063 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chap 20) :

Seront inscrites :

- Les dépenses liées aux frais de parution/insertion dans la presse spécialisée au titre des appels à concurrence des marchés annexes (CSPS, Amiante, AMO technique) au marché de travaux jalon 2. Une enveloppe de **1,5K€** est réservée.
- Les dépenses liées au **droit d'Usage** :
 - o ENEDIS et AODE : nombre de supports * prix unitaire actualisé - Montant estimé 2021 : **70K€**.

IMMOBILISATIONS EN COURS (chap 23) :

Seront inscrites

- Les dépenses des **marchés de travaux** des titulaires du marché **Jalon 1 et Jalon 2** et des **opérations connexes** liées (AMO technique, marchés CSPS et amiante, Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF, raccordements, effacement de réseaux, stockage poteaux Orange. Montant estimé total **35M€**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (chap 16) :

Seront inscrites les dépenses en capital de l'emprunt long-terme en cours ; soit selon le tableau d'amortissement cité plus haut, un montant de **166K€** ; ainsi que la part BA23 du remboursement du contrat initial du prêt « Avance FSN » à savoir **11,29M€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette dépense d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 2315) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fthh. **860K€** sont prévus à cet effet.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

INVESTISSEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2020	BP 2019	CA 2019	CA 2018
001 (résultat reporté)	19 375 499,09 €	6 090 952,09 €		
13 (subvention d'investissement)	7 102 346 €	6 789 421 €	8 343 129 €	3 849 015 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)		11 291 777 €	11 291 777 €	5 000 000 €
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)		0 €		0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	26 477 845 €	24 172 150 €	19 634 906 €	8 849 015 €
RECETTES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0 €	0 €	0 €	0 €
041 (Opérations patrimoniales)	895 000 €	0 €	0 €	0 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)				
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	895 000 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	27 372 845 €	24 172 150 €	19 634 906 €	8 849 015 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chap 13) :

Seront comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions signées :

- **Région Nouvelle Aquitaine :**
 - La demande de 5% de solde à hauteur de 488K€ (clé de répartition BA 23 = 15,59%) au titre du déploiement jalon 1,
 - Et de 9,2M€ d'avance au titre du déploiement jalon 2.
- Un 3^{ème} acompte **FEDER** à hauteur de 1,6M€
- Un 4^{ème} et dernier versement « remboursement du capital de l'emprunt long-terme » du **Conseil Département de la Creuse** à hauteur de 166K€.
- Le solde de 10% des conventions Fonds de concours **EPCI 23** à hauteur de 353K€,
- 2 versements **FSN** (Février / Août) évalué au total à **10,5M€**

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (chap 16) :

Sera comptabilisée la part BA23 de la reconduction du prêt « Avance FSN » à savoir **11,29M€** (compte 1641).

OPERATIONS D'ORDRE (chap 40).

Concernent des régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (articles 281) soit un montant de **250K€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette recette d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 238) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fth. **860K€** sont prévus à cet effet.

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chap 021) :

L'excédent de fonctionnement de **2,3M€** indiqué plus haut est viré en recettes d'investissement sur le chapitre le 021.

BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour rappel :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2021	BP 2020	CA 2019	CA 2018
011 (Charges à caractère général)	10 000 €	1 000 €	867 €	0 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €		7 516 €
65 (Autres charges de gestion courante)	221 000 €	153 000 €	14 728 €	0 €
66 (Charges financières)	0 €			0 €
67 (Charges exceptionnelles)	3 000 €	1 000 €		0 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €			0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	234 000 €	155 000 €	15 595 €	7 516 €
DEPENSES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections)	251 492 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	251 492 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	485 492 €	155 000 €	15 595 €	7 516 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent les **taxes** susceptibles d'être versées à la DDFIP (redevance archéologique, taxe d'aménagement, taxe foncière sur les NRO) et aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : RODP) – montant 2021 estimé = **10K€**

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à **Orange**, estimés en 2021, sur le BA87, à **220K€**.

Ces redevances versées à Orange pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens) vont augmenter mécaniquement sous l'effet de l'avancée du projet et des évolutions du tarif fixé annuellement par ARCEP.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – montant estimé à **1K€**.

CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Les charges exceptionnelles concernent les dépenses de pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossier de Fin de Travaux dans les délais.

Sur sollicitation de DORSAL, elles sont ensuite remboursées par les prestataires du marché de travaux. **3K€** sont prévus pour 2021.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Des dotations aux amortissements, au titre du contrat IRU Avenant 36, seront budgétés ainsi que toutes les opérations de travaux complémentaires (extension de réseaux, création de génie civil supplémentaire, déplacement d'ouvrage...) terminées en 2021. Une enveloppe de **251,5K€** est réservée à cet effet.

VIREMENT A LA SECTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chap 023) :

Le montant prévisionnel des recettes attendu est supérieur à celui des dépenses, il est proposé de basculer cet excédent de fonctionnement en recettes d'investissement soit un virement estimatif d'environ **2,5M€**.

Ce montant sera précisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 et une fois les recettes exceptionnelles Orange mieux évaluées.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour rappel :

FONCTIONNEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2021	BP 2020	CA 2019	CA 2018
002 (résultat reporté)	0,00 €	63 735,00 €		0 €
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	600 558 €	0		7 516 €
74 (dotations, subventions, participations)	0 €	77 375 €	71 989 €	
75 (autres produits de gestion courante)	2 303 781 €	13 890 €	926 €	
13 (Subventions d'équipements)	0 €			
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €		
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 904 339 €	155 000 €	72 915 €	7 516 €
RECETTES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections et/ou exercices)	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	2 904 339 €	155 000 €	72 915 €	7 516 €



S'agissant des recettes de fonctionnement, comme précisé plus haut, elles seront composées principalement de 2 ressources :

-les recettes versées par la **SPL NATHD** soit conformément au plan d'affaire de la SPL :

- Redevance fixe R1, évaluées à **22,2K€**
- Redevances co-financement Rd2, évaluées à **2,27M€**

-les remboursements par **ORANGE** des appuis aériens : estimées au vu des remontées des constructeurs sur le nombre de poteaux Orange remplacés soit un montant prévisionnel de **600K€**.

Ces 2 recettes permettent de compenser les dépenses **sans appel à contribution des membres** et de reverser l'excédent en section d'investissement comme précisé plus haut (chap 023).

Il y par ailleurs, par effet de neutralisation avec les dépenses, **les remboursements** effectués par le prestataire du marché du travaux **des pénalités** facturées par Orange à Dorsal pour retard de commande. **3K€** sont prévues pour 2021.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

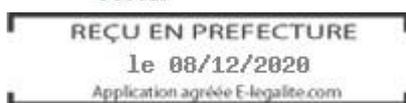
Pour rappel :

INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2021	BP 2020	CA 2019	CA 2018
20 (immobilisations incorporelles)	61 500 €	1 766 500 €	1 742 090 €	1 723 000 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €			
21 (immobilisations corporelles)	0 €			
23 (Immobilisations en cours)	25 533 764 €	25 904 119 €	2 387 587 €	895 384 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €		1 167 040 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €	0 €	2 142 557 €	
26 (Participations et créances rattachées)	0 €			
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	25 595 264 €	27 670 619 €	7 439 273 €	2 618 384 €
DEPENSES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0 €	0 €	0 €	0 €
041 (Opérations patrimoniales)	760 000 €	772 000 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	760 000 €	772 000 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	26 355 264 €	28 442 619 €	7 439 273 €	2 618 384 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chap 20) :

Seront inscrites :

- Les dépenses liées aux frais de parution/insertion dans la presse spécialisée au titre des appels à concurrence des marchés annexes (CSPS, Amiante, AMO technique) au marché de travaux jalon 2. Une enveloppe de **1,5K€** est réservée.
- Les dépenses liées au **droit d'Usage** :
 - ENEDIS et AODE : nombre de supports * prix unitaire actualisé - Montant estimé 2021 : **60K€**.



IMMOBILISATIONS EN COURS (chap 23) :

Seront inscrites

- Les dépenses des **marchés de travaux** des titulaires du marché **Jalon 1 et Jalon 2** et des **opérations connexes** liées (AMO technique, marchés CSPS et amiante, Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF, raccordements, effacement de réseaux, stockage poteaux Orange. Montant estimé total 33M€.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette dépense d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 2315) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fth. **760K€** sont prévus à cet effet.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

INVESTISSEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2021	BP 2020	CA 2019	CA 2018
001 (résultat reporté)	0,00 €	9 957 718,76 €		0 €
13 (subvention d'investissement)	11 085 990 €	3 812 900 €	5 541 663 €	3 376 851 €
16873 (Avances Remb) CD 87)	9 000 000 €	13 900 000 €		2 000 000 €
168758 (Avances Remb) EPCI 87)	0 €		6 954 306 €	2 142 557 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	20 085 990 €	27 670 619 €	12 495 969 €	7 519 408 €
RECETTES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	251 492 €	0 €	0 €	0 €
041 (Opérations patrimoniales)	760 000 €	772 000 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 011 492 €	772 000 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	21 097 482 €	28 442 619 €	12 495 969 €	7 519 408 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chap 13) :

Seront comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions signées :

- o **Région Nouvelle Aquitaine :**
 - La demande de 5% de solde à hauteur de 586K€ (clé de répartition BA 87 = 18,69%) au titre du déploiement jalon 1,
 - Et de 1,8M€ d'avance au titre du déploiement jalon 2.
- o Un 3^{ème} acompte **FEDER** à hauteur de 1,3M€
- o 2 versements **FSN** (Février / Août) évalué au total à **7,4M€**

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (chap 16) :

Seront comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions avec le **Conseil Départemental de la Haute-Vienne**, un :

- 4^{ème} versement au titre de la convention d'avance remboursable « **avance sur recettes SPL** » à hauteur de **7M€**,
- le versement total au titre de la convention « **avance sur recettes FSN** » à hauteur de **10,06M€** . A préciser qu'à ce stade cette convention n'est pas encore signée.

OPERATIONS D'ORDRE (chap 40).

Concernent des régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (articles 281) soit un montant de **251,5K€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette recette d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 238) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fthh. **760K€** sont prévus à cet effet.

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chap 021) :

L'excédent de fonctionnement de **2.5M€** indiqué plus haut est viré en recettes d'investissement sur le chapitre 021

Attention un certain nombre d'enveloppes budgétaires risque d'évoluer entre le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget (affectation des résultats d'exercice, meilleure évaluation des montants de certaines dépenses et recettes)

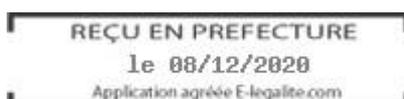
Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 sur le Budget Principal et les Budgets Annexes de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne présenté en séance.

Ils autorisent le Président à préparer les budgets 2021 selon les orientations détaillées ci-dessus.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :



99_DE-067-258728658-20201202-CS94_D753-D

N°753-24

